

66  
B. de Candide  
Moyen

L'an mil huit cent dix le sixième par moi prêtre vicaire soussigné a été baptisé Candide née de ce jour du légitime mariage d'André Moyen cultivateur en cette paroisse et de Pépétue Rimond son épouse; le parrain a été Régis Simon et le marrain Archangis Hudon dit Beaulieu qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Le père absent.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

67  
B. de Douard  
Lavoie

L'an mil huit cent dix le neuf Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été baptisé Douard né de ce jour du légitime mariage de Jean Roch Lavoie cultivateur en cette paroisse et de Julie Pelletier son épouse; le parrain a été Alexandre Dionne et le marrain Marie Luce Delphin dite Saint-Pierre tante de l'enfant qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Le père absent.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

68  
B. de Jean  
Pelletier

L'an mil huit cent dix le quinze Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été baptisé Jean né de ce jour du légitime mariage de Jean Pelletier cultivateur en cette paroisse et de Julie Chamberland son épouse; le parrain a été Louis Berubé et le marrain Thérèse Chamberland tante de l'enfant, qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Le père absent.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

24  
Ep. de Marie  
Judith Ordeau  
femme de  
deffunt Au-  
gustin Dubé  
(86 ans)

L'an mil huit cent dix le seize Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marie Judith Decadie d'abord hier âgée de quatre-vingt-huit ans munie des sacrements de l'Eglise, femme de deffunt Augustin Dubé de bon vivant cultivateur en cette paroisse; et ce en présence de Joseph Dubé, de Louis Dubé, d'Abraham Dubé et autres qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

69  
B. de Marie  
Marguerite  
La Boissonnière

L'an mil huit cent dix le seize Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été baptisée Marie Marguerite née d'hier du légitime mariage de Salari La Boissonnière journalier en cette paroisse et de Marguerite Lamare son épouse; le parrain a été Charles Lamare oncle de l'enfant et le marrain Marie La Boissonnière sa tante qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Le père absent.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

14  
M. de Firmin  
Paradis et de  
Marguerite  
Lévêque

L'an mil huit cent dix le dix huit Juin après la publication de deux bans de mariage fait aux prônes des messes paroissiales de la Rivière ouelle par deux dimanches consécutifs entre Firmin Paradis fils majeur

cultivateur  
J. L. P.

Cent. quatre-vingt-huitième feuille

Ignace Paradis cultivateur et de Marie Modeste Thériault Vierge et mère de la paroisse de Saint Louis de Kamouraska d'une part et Marguerite Lévêque fille majeure de Louis Lévêque et de Rose Hudon dite Beaulieu sa mère de cette paroisse d'autre part, ne s'étant point trouvés d'empêchement au dit mariage, les parties susdites ayant obtenu l'avis prout d'un ban de mariage par lettres de Monseigneur Lévêque de Québec en date du sept de ce mois et après la publication de deux bans de mariage faits aux prônes des messes paroissiales de Saint Louis de Kamouraska comme par deux dimanches consécutifs comme il appert par le certificat de Messire Pinet Curé de la dite paroisse de Saint Louis de Kamouraska, nous prêtre soussigné vicaire en cette paroisse avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant le rit de l'Eglise Romaine, du contentement de leurs parents et en présence du côté de l'époux d'Ignace Paradis son père, d'Ignace Paradis son frère et de Louis Roi dit Desjardins son ami; et du côté de l'épouse de Louis Lévêque son père, de Pascal et Moysse Lévêque ses frères et de Maurice Hudon dit Beaulieu son oncle qui avec les époux ont déclaré ne savoir signer de ce requis. un mot rayé nul.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

25  
Ep. de Marie  
Louise Morai  
femme de Jo-  
seph Lévêque  
sans  
J. L. P.

L'an mil huit cent dix le dix-neuf Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marie Louise Decadie Thier, âgée de soixante-dix-sept ans, munie des sacrements de l'Eglise, femme de Joseph Lévêque cultivateur en cette paroisse; et ce en présence d'Abraham Dubé, de Pierre Caguet, d'Ignace Lévêque et autres qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

70  
B. de Marie  
Lucie Lévêque  
de  
J. L. P.

L'an mil huit cent dix le dix-neuf Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été baptisée Marie Lucie née de ce jour du légitime mariage de Pierre Lévêque cultivateur en cette paroisse et de Julie Dumais son épouse; le parrain a été Julien Dumais cousin de l'enfant et le marrain sa Catherine Berubé qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Le père absent. un mot rayé nul.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>

71  
B. de Marie  
Marceline  
Hudon dite  
Beaulieu  
absent.

L'an mil huit cent dix le vingt-trois Juin par moi prêtre vicaire soussigné a été baptisée Marie Marceline née de ce jour du légitime mariage de Joseph Hudon dit Beaulieu cultivateur en cette paroisse et de sa sœur Béatrice son épouse; le parrain a été Joseph Hudon dit Beaulieu grand-père de l'enfant et le marrain Catherine ouellet qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Le père absent.

J. Le Bourdais P<sup>re</sup>